

vente de véhicule entre particulier

Par juliedelphine, le 24/07/2011 à 12:31

bonjour, j'ai acheter un véhicule a un particulier ai-je un délai de rétractation car le véhicule ne me conviens pas. Le vendeur a déja encaisser mon cheque et ne veux pa me rembourser que faire?

Par Christophe MORHAN, le 24/07/2011 à 15:29

aucun délai de rétractation.

Par razor2, le 25/07/2011 à 12:51

Bonjour en effet, aucun délai de rétractation. Le vendeur est dans son droit.